



Association AFRAHT64
5 Rue de Vignemale
64230 LESCAR
Tél : 0611950641
Adresse mail : afraht64@gmail.com
Adresse site : www.afraht64.com

Lescar, le 19 décembre 2012

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE du 14 DECEMBRE 2012

3^{ème} ASSEMBLEE GENERALE

| 1.2 | 19/12/12 | Réunion effectuée au restaurant de l'école Paul Fort de 20h30 à 23h30 | Nacer OUANICHE Tel: +33.6.83.43.43.48 |
|------|----------|--|--|
| Rev. | Date | Notes | Rédaction |

PRESENTS

Chérif AMROUCHE, Albert BELOUAHRANI, Sylvie DUPOUY, Jean-Jacques DUPOUY, Fatiha FERCHICHI, Jacqueline LECOMTE, René LECOMTE, Marie-Thérèse LLOANCY, Charles MANCONI, Françoise MONTESQUIT, Francis MONTESQUIT, Charlette NIEMTCHINOW, Saida OCHI, Mouna OUANICHE, Nacer OUANICHE, Christophe PITON, Sylvie RAVERA, Valérie REVEL, Vincent REVEL, Chantal ROUTHIER, Jean-Pierre ROUTHIER, Saida RUIZ, Christiane TEIXIDO, Henri TEIXIDO, Béatrice YRONDI,

EXCUSES

Emmanuel AUGERAUD, Marthe BARTOLO, Paul BARTOLO, Bachir BOUZIHAY, Michel BUSUTTIL, Francis CHAUVELIER, Bruno GACCIALONE, Pierre GRUDE, Catherine HUBERT, Stéphane HUBERT, Florence IRITZ, Michèle LAINE, Christian LAINE, Lydie LEBUIGUE, Jacqueline MANCONI, Christiane MARIETTE, Sarah MONTESQUIT, Aicha SAHIM,

BUREAU

Olivier DONARD, Mohamed FERCHICHI, Jalel OCHI, Marion SAUVANIER,



ORDRE du JOUR

| | |
|---|---|
| 1. <u>PROJETS PREVISIONNELS 2012:</u> | 3 |
| 2. <u>BILAN DES ACTIONS 2012:</u> | 3 |
| 3. <u>BILAN FINANCIER:</u> | 4 |
| 4. <u>PROJETS FUTURS:</u> | 4 |
| 5. <u>RENOUVELLEMENT BUREAU:</u> | 5 |
| 6. <u>APPEL A COTISATIONS:</u> | 5 |
| 7. <u>PAROLE AUX ADHERENTS & SYMPATHISANTS:</u> | 6 |



1. PROJETS PREVISIONNELS 2012:

Les projets prévus en 2012 furent :

- **Organisation du 6^{ème} congrès de chimie analytique du bassin méditerranéen.**
Non effectuée due à l'instabilité de certains pays méditerranéens
- **Renforcement des actions humanitaires.**
La réalisation d'un deuxième convoi
- **Préparation d'un événement culturel.**
L'étude d'une manifestation culturelle à LESCAR
- **Organisation d'échanges entre journalistes Français et Tunisiens.**
Echange mis en stand by
- **Organisation d'un voyage solidaire en Tunisie.**
Non effectuée due à l'insécurité locale

2. BILAN DES ACTIONS 2012:

- **Journée conviviale entre Adhérents et Sympathisants**
Réalisation d'un repas festif autour d'un couscous pour célébrer le 1^{er} anniversaire de la révolution Tunisienne (environ 120 participants)
- **Actions scientifique et technique**
Accueils d'étudiants Tunisiens à l'IPREM de PAU (Institut pluridisciplinaire de recherche sur l'environnement et les matériaux)
Projet d'un partenariat avec l'université de Bizerte
- **Synthèse des convois humanitaires**
Deux convois exécutés à ce jour (Novembre 2011 et Novembre 2012)
Difficultés rencontrées pour le départ du second convoi (réalisé après 3 tentatives)
- **Les nouveaux outils de l'association**
Création d'applications sur Internet :
 - Site Web => www.afraht64.com
 - Logiciel en ligne => www.gestasso.com
 - Collecte de fonds => www.doneo.com



3. BILAN FINANCIER:

- **Trésorerie**
 - Solde antérieur => 903,73€
 - Opérations en crédit => 7 127,00€
 - Opérations en débit => -1 453,73€
 - Total des opérations 2012 => + 5 673,27€
 - Solde au fin 2012 => + 6 577,00€
- **Descriptif des opérations en crédit**
 - Des subventions nous ont été accordées, la Fondation TOTAL pour une somme de 5000 € et du Secours Catholique, pour une somme de 1047€.
 - Cotisation des Adhérents s'élevant à 1080 € (dont 20€ offert par 2 adhérents)
- **Descriptif des opérations en débit**
 - Participation au transport du deuxième convoi, pour une somme de 1000 € (carburant)
 - Frais de réceptions, pour une somme de 348,75 € (Pots de l'amitié, réunion avec le consul, organisation du 1^{er} convoi et de la manifestation culturelle)
 - Frais vestimentaires au repas du Téléthon, 48,48€ pour l'achat de 5 Teeshirts «AFRAHT64»
 - Frais divers, 56,50€ (tenue du compte et Déclaration de l'association à la préfecture «retard»)

Remarque

Il a été recommandé que dans le bilan financier, il serait important de faire figurer les avantages en nature dont l'association a bénéficiée.

4. PROJETS FUTURS:

- **Manifestation culturelle**

Organisation d'une manifestation culturelle sur la Tunisie à Lescar le 07,08 et 09 mars 2013 ;

 - Conférence Débat sur la révolution Tunisienne (le Avant, Pendant et Actuellement)
 - Spectacle théâtral Tunisien en langue Française
 - Soirée musicale par un groupe Tunisien
 - Exposition artistique d'objets d'art sur l'histoire de la Tunisie, avec animations culinaires
- **Partenariats universitaires**

Projet de partenariats entre les universités de PAU avec BIZERTE et SFAX
- **Convoi humanitaire**

Prévision d'un troisième départ
- **Echange culturel**

Forum sur la démocratie, rencontre entre journalistes Français du Sud Ouest et journalistes Tunisiens
- **Journée conviviale**

Organisation d'un second repas festif « Le couscous au magret de canard ». Plat qui sera conçu par des adhérents.



5. RENOUVELLEMENT BUREAU:

- Conformément à l'article 8 des statuts, l'association doit renouveler son bureau.
 - Les membres du bureau actuel sont :
Président, Mr Mohamed FERCHICHI
Vice-Président, Mme Marion SAUVANIER
Trésorier, Mr Olivier DONARD
Trésorier adjoint, Mr Jalel OCHI
Secrétaire, « poste vacant »
Secrétaire adjoint, « poste vacant »

L'appel à candidature est fait pour les six postes constituant ce bureau.

Les membres sortants du bureau se représentent, sauf le secrétaire démissionnaire, Mr ZERAMDINI.

Après appel à candidature, Mme Sylvie RAVERA et Mr Nacer OUANICHE se proposent membres du bureau.

- Et par délibération, le nouveau bureau est composé de la façon suivante :
Président, Mr Mohamed FERCHICHI
Vice-Président, Mme Marion SAUVANIER
Trésorier, Mr Jalel OCHI
Trésorier adjoint, Mr Olivier DONARD
Secrétaire, Mr Nacer OUANICHE
Secrétaire adjoint, Mme Sylvie RAVERA

La constitution du nouveau bureau sera déclarée à la préfecture dans un délai de trois mois
(Article 5 du Titre 1 de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association)

6. APPEL A COTISATIONS:

- Cotisation de l'année 2013
Les adhésions et mode de paiement à l'association AFRAHT64 sont de :
 - 20 € par adhérent et de 10 € par étudiant
 - En espèce ou par chèque à l'ordre de « Association AFRAHT64 »
- L'Assemblée Générale
Les prochaines réunions pour l'assemblée générale se feront sur année calendaire.



7. PAROLE AUX ADHERENTS & SYMPATHISANTS:

- **Question de Mr Charles MANCONI, Pourriez-vous nous expliquer comment faites-vous financièrement pour les convois humanitaires ?**

Effectivement, dit Jalel, un convoi humanitaire représente une lourde somme, il faut compter environ 12 à 13 000 € par convoi (logistique, hébergement, transport....). A ce jour, les deux convois ont été peu coûtés à l'association, et cela grâce à nos partenaires Français et Tunisiens. C'est à dire, pour le premier convoi, les frais du camion, péages + carburant, ont été pris en charge par nos partenaires, tels que :

L'AHBB (Action Humanitaire Basco Béarnaise) dont la Présidente Mme Béatrice YRONDI qui est également membre de l'association.

La CTN (Compagnie Tunisienne de Navigation) qui nous a offert la traversée par bateau, aller /retour (camion et chauffeurs)

Le Croissant Rouge Tunisien qui prend en charge l'hébergement de notre séjour.

L'ATFC (Association Tuniso Française de Coopération) qui eux s'occupe de l'accueil et du relai avec les partenaires Tunisiens.

A savoir que nos volontaires, Mohamed FERCHICHI et Emmanuel AUGERAUD ont eux même payés leurs billets d'avion.

Pour le second convoi, une partie des frais a été subventionné par Total et le Secours Catholique.

- **Question de Mr Jean-Pierre ROUTHIER, Etes-vous aidé par la politique locale?**

Non, répond Mohamed, nous ne collaborons pas avec les responsables politiques Justement, lors de notre dernier convoi et d'après les dire du directeur de l'Hôpital de TESTOUR, ces gens étaient là pour nous accueillir afin de médiatiser notre action à leur avantage. Mais le fait que nous ayons pris du retard à la Douane, retard de 24 heures, ils n'ont pas pu nous attendre.

- **Question de Mr Chérif AMROUCHE, Les échanges se font France - Tunisie, y a t'il des échanges Tunisie - France ? Tel que jumelage**

Oui, c'est en prévision mais non prioritaire pour l'instant.

- **Remarque de Mr Vincent REVEL,**

Aujourd'hui, le matériel médical dans les hôpitaux de France, doit être utilisé jusqu'à usure. Pour les associations humanitaires, il sera de plus en plus difficile de pouvoir récupérer du matériel sanitaire auprès des hôpitaux.

La séance s'est levée vers 23h30 suivi d'un « Thé à la Menthe » accompagné de pâtisseries Tunisiennes offerts par nos chères adhérentes Mesdames Saida OCHI et Saida RUIZ (*Chokran les Saida*)

AFRAHT64



**VOUS SOUHAITE A TOUS DE TRES
BELLES FETES DE FIN D'ANNEE**

